

Loïc NICOLAS, *Discours et Liberté. Contribution à l'histoire politique de la rhétorique*

Paris, Classiques Garnier, coll. L'Univers rhétorique, 2016, 532 pages

Vincent Hecquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11704>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2017

Pagination : 452-454

ISBN : 9782814305076

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Vincent Hecquet, « Loïc NICOLAS, *Discours et Liberté. Contribution à l'histoire politique de la rhétorique* », *Questions de communication* [En ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 09 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11704>

2017, Louis Hjelmslev (1899-1965). *Forme del linguaggio e del pensiero*, Toulouse, Éd. CAMS/O. Accès : <http://mediationsemiotiques.com/archives/9812>).

La première impression laissée par la lecture de ces conférences est la volonté pédagogique affichée de l'orateur qui n'hésite pas à se mettre en scène tout autant que son propos. Au sujet de la syntaxe, Louis Hjelmslev nous dit par exemple : « On voit que la notion de syntaxe, autour de laquelle j'ai constamment tourné comme un vautour autour d'une charogne est une notion qui doit être analysée » (p. 63). Quand il traite du rapport entre changement et système linguistique, Louis Hjelmslev donne tour à tour la parole au synchronicien et au diachronicien pour défendre leur point de vue sur la réalité du système (seconde conférence). En s'adressant directement à son public et lectorat, nul doute que les questions ardues traitant de la place du système linguistique semblent ainsi plus accessibles. Nous recommandons donc vivement cette lecture aux étudiants. De ce point de vue, le style de la dixième conférence, réécrite par les collègues du linguiste, rompt avec cette apparente familiarité ce qui la rend plus difficile à comprendre.

Ces conférences qui attestent du caractère éminemment problématique d'une évolution du système linguistique, témoignent de la mise en place de la conception structuraliste hjelmslevienne du changement linguistique. Elles documentent, selon Anne-Gaëlle Toutain, une étape importante de l'élaboration de la glossématique. Nous voyons poindre un intérêt supplémentaire à cette publication, celui de favoriser une réflexion internationale sur le statut et les perspectives de la linguistique, notamment dans ses rapports avec la sémiotique, comme environnement constitué et constitutif en retour. Le structuralisme hjelmslevien à l'instar de celui de Ferdinand de Saussure porte à établir des parallélismes et des distinctions plutôt que des oppositions. C'est d'ailleurs peut-être à la lumière de la double dualité saussurienne (Arild Uteker, 2014, « Le Retour de Saussure », communication orale faite à l'Observatoire européen du plurilinguisme [accès : <https://www.youtube.com/watch?v=5-YNwRi6Etwj>]) que peut se comprendre le « double rapport son/sens : interne au signe, entre la forme et sa structure (son expression) ainsi que son contenu, et entre les différents systèmes phonématique, grammatical et sémantique » (p. LIX) : les deux linguistes ayant œuvré à une aperception horizontale du signe.

Maryvonne Holzem

Dylis, université de Rouen, F-76000
Maryvonne.Holzem@univ-rouen.fr

Loïc NICOLAS, Discours et Liberté. Contribution à l'histoire politique de la rhétorique

Paris, Classiques Garnier, coll. L'Univers rhétorique, 2016, 532 pages

Dans cet ouvrage, Loïc Nicolas, chercheur à l'Université libre de Bruxelles, s'inscrit dans la lignée du courant dit de la Nouvelle rhétorique, pour retracer à la fois l'histoire de cette discipline et parallèlement des critiques dont elle fit toujours l'objet. L'école de la Nouvelle rhétorique fut développée par deux de ses prédécesseurs de l'Université libre de Bruxelles, Chaim Perelman (1912-1984) et Lucie Olbrechts-Tyteca (1899-1987) qui publièrent notamment en 1958 *La Nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation* (Paris, Presses universitaires de France). Elle est aujourd'hui illustrée par des auteurs comme Marc Angenot, Emmanuelle Danblon ou Michel Meyer, cités plusieurs fois dans l'ouvrage. Selon leurs analyses, la rhétorique ne doit pas être perçue uniquement de façon péjorative, technique de manipulation permettant de convaincre une opinion comme son contraire, conformément à l'image que les dialogues platoniciens ont laissée de l'enseignement des sophistes. La rhétorique est aussi une façon de délibérer au sujet des questions incertaines, comme le sont justement les affaires humaines, qu'il s'agisse de l'éthique, la politique ou la justice. Elle permet de peser le pour et le contre, d'agir au moment opportun – le *kairos* – pour finalement exercer notre liberté humaine.

La première source de connaissance de la rhétorique est associée à la critique des sophistes qu'opère Socrate dans les dialogues platoniciens. Ces critiques sont plurielles, au point même que l'auteur montre qu'il leur arrive de se contredire (p. 138). La rhétorique est présentée comme inutile (*Gorgias*) et comme une combinaison de stéréotypes (*Ménexème*). Cependant, par son relativisme, elle est aussi présentée comme un danger pour les âmes (*Protagoras*) et qui entraîne la corruption des mœurs (*La République*). L'opposition à la rhétorique s'incarne dans les personnages. Les sophistes vont de ville en ville pour vendre une technique, qui sous l'Antiquité, fait l'objet d'un mépris de même nature que le travail manuel. À l'inverse, Socrate est enracinée dans sa cité au point de ne l'avoir quittée que pour combattre à son service, de préférer la mort à l'exil, et dispense gratuitement son savoir.

Avec la christianisation du monde occidental, la rhétorique demeure suspecte aux Apôtres, docteurs de l'église, et autorités ecclésiastiques. Ceux-ci tantôt la condamnent, tantôt ne l'admettent que comme un instrument de persuasion. En effet, Dieu étant élevé

en source unique et ultime du vrai, il suffit de se fier au *magister* de l'Église pour régler sa conduite. Saint Paul, saint Luc, saint Jérôme se réclament de la seule inspiration divine qui récuse toute argumentation. La rhétorique est aussi disqualifiée par son origine païenne. Saint Augustin (350-430), qui fut professeur de grammaire avant de se convertir, définit dans la *Doctrinae christiana* la voie médiane selon laquelle la rhétorique peut être utilisée pour convaincre les mécréants ou hérétiques « avec les mêmes armes qu'eux » à condition qu'elle s'appuie sur une vraie sagesse qui s'acquiert au contact des Saintes Écritures. À partir de la Renaissance, les Jésuites reprennent l'héritage de la rhétorique antique en s'appuyant sur les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola, approuvés par le pape Paul III en 1548. La Compagnie s'est rapidement heurtée à l'opposition d'autres ordres ou sensibilités au sein de l'Église. Blaise Pascal, dans son pamphlet *Les Provinciales*, publié en 1656-1657, accuse les Jésuites d'utiliser leur savoir-faire discursif jusqu'à justifier les pires péchés. Les Jésuites figurent aussi parmi les cibles favorites des philosophes des Lumières. Au XVIII^e siècle, la suspicion des États jointe à celle d'autres ordres ecclésiastiques conduit le pape Clément XIV à dissoudre la Compagnie en 1773. Elle sera rétablie en 1814 par le pape Pie VII.

À partir du XVI^e siècle, avec la révolution scientifique et sous l'impulsion du cartésianisme, les attaques contre la rhétorique se renforcent et s'étendent (p. 156). En 1628-1629, Descartes note dans la deuxième des *Règles pour la direction de l'esprit* : « Or, toutes les fois que deux hommes portent sur la même chose un jugement contraire, il est certain que l'un des deux se trompe. Il y a plus, aucun d'eux ne possède la vérité ; car s'il en avait une vue claire et nette, il pourrait l'exposer à son adversaire, de telle sorte qu'elle finirait par forcer sa conviction » (disponible sur wikisource : https://fr.wikisource.org/wiki/R%C3%A8gles_pour_la_direction_de_l'esprit). Cette volonté de fonder la connaissance sur une succession de déductions logiques et progressives s'oppose frontalement à la rhétorique qui repose sur la contradiction et laisse une part au probable. L'auteur rappelle ensuite les études du discours des orateurs de la Révolution française. Michel Delon, en particulier, a bien montré que les révolutionnaires sont partagés entre le désir de convaincre et la peur de trop parler et de se voir accuser de sombrer dans la vaine éloquence (dans Marc Fumaroli, dir., *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 1009).

Dans une analyse particulièrement intéressante, l'auteur montre que la rhétorique fut également critiquée sous la III^e République, tant par les autorités politiques autant qu'universitaires. Les ministres républicains Jules Simon puis Jules Ferry la critiquent comme un enseignement abstrait, inutile et susceptible de développer l'individualisme. Antoine Compagnon a bien montré que l'école de la III^e République vise à former un individu médian, voué à s'intégrer dans la communauté nationale par le travail, bien plus qu'à prendre la parole en public (*ibid.* : 135). Tandis que, jusqu'alors, l'enseignement, réservé à une élite, reposait largement sur l'apprentissage de figures comme l'amplification, la nouvelle école républicaine, universelle et obligatoire, exclut ces exercices au profit de la dictée et la composition française, censée privilégier le fond sur la forme. Au lycée, la classe dite de « rhétorique », réinstaurée en 1809 et qui correspondait à la première, disparaît de la nomenclature scolaire en 1902. Enfin, par un revers de l'histoire, la rhétorique, jadis condamnée comme païenne par le christianisme, l'est désormais comme un reliquat dérical. Les plus grands professeurs de Lettres de l'époque s'associent à cette critique (pp. 191-199). Michel Bréal (1832-1915), linguiste et fondateur de la sémantique, dénonce la rhétorique comme non scientifique et comme une ornementation inutile qui altère la vérité. L'helléniste Alfred Croiset (1845-1923) voit dans l'art du discours « le fléau de la Grèce antique ». Gustave Lanson (1857-1934), professeur d'éloquence à la faculté des Lettres de Paris, explique que l'art littéraire doit être réservé à quelques artistes ou esthètes et valorise pour le plus grand nombre une prose simple où « les mots ne servent qu'à la pensée ».

De nos jours, le discours contradictoire ou critique est de plus en plus suspecté au motif d'éviter les conflits. « Par la suite, la liberté d'expression publique, le fait de prendre la parole pour remettre en cause, dénoncer, railler quelqu'un, un groupe, une communauté symbolique ou réelle est principalement vu comme un risque, un éventuel déni de dignité, voire comme un crime en puissance – sinon déjà en acte » (p. 394). L'auteur cite plusieurs analyses qui pointent les dérives de la requalification des mots en actes, l'intervention croissante de la justice dans le débat public et les dérives de la *Political Correctness* (p. 399).

Face aux critiques dont elle fut l'objet dès son origine, Loïc Nicolas se propose de réhabiliter la rhétorique entendue comme une méthode permettant de fabriquer des décisions par l'échange discursif et l'exercice de la liberté politique. Une telle conception s'inscrit dans la tradition d'Aristote. Celui-ci concevait la

rhétorique certes comme un ensemble de techniques visant à persuader, mais aussi à délibérer, et à faire émerger des idées nouvelles entre des débatteurs semblablement de bonne foi et motivés par la recherche du beau et du bien. L'auteur compare ainsi la rhétorique à l'art d'un peintre qui utilise des techniques mais fait œuvre également de création (p. 242). Cette technique permet de raisonner et de décider dans les affaires humaines, par définition incertaines. « Faite à la mesure de notre humanité, consciente de ses faiblesses ; consciente de sa grandeur, la rhétorique laisse le monde incertain et l'homme perfectible. Lequel est obligé de tâtonner dans la contingence des possibles. Il tâtonne, mais il est outillé pour mener sa quête et pour donner du sens » (p. 404). Il est en outre paradoxal de vouloir limiter la liberté des débats pour des motifs d'ordre public. Argumenter contre l'autre est en effet la seule façon d'éviter la violence véritable, mais aussi l'ignorance réciproque et le délitement de la société qui résulteraient d'une constante dénégation des désaccords. « Accepter l'opposition argumentative, c'est espérer pouvoir rallier, c'est-à-dire d'une certaine manière soumettre l'adversaire à sa cause et à ses mots. Tout en sachant qu'il faudra peut-être soi-même se soumettre » (p. 323).

Surtout, le chercheur belge résume la question centrale posée par Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité*. Celle-ci n'est pas tant de « comment persuader ? » que de « pourquoi persuader ? ». Certes, lorsque deux interlocuteurs débattent devant un tiers ou un public, on peut penser qu'ils visent à convaincre celui-ci. Mais en l'absence d'auditoire, espèrent-ils véritablement convaincre l'autre, et sinon pourquoi débattent-ils ? Loïc Nicolas rappelle que « pour les auteurs du *Traité*, la persuasion en tant que résultat ne saurait constituer la fin propre ou l'horizon de l'entreprise rhétorique. Le but de celle-ci est tout autre. Sa fonction est de donner aux "artisans" qui l'utilisent, les moyens de fonder leurs choix sur des raisons raisonnables. Et c'est précisément dans la recherche et l'administration rhétorique que prend corps la liberté humaine ; son exercice » (p. 460). « C'est à l'intérieur de de cette *praxis* et de ce *kairos* que la liberté des individus peut s'exprimer et se mettre en pratique – avec l'incertitude pleine de dangers que cela implique et qu'il faut assumer comme le privilège de notre condition raisonnable » (p. 478).

Vincent Hecquet
Eurostat, G1, L-2920
vincent.hecquet@ec.europa.eu

Éliane VIENNOT, dir., *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*
Donnemie-Dontilly, Éd. iXe, coll. Xx-y-z, 2016, 224 pages

Une tempête dans un verre d'eau ! Et deux adversaires irréductibles qui se déchirent pour la possession de ce verre d'eau, afin, probablement, de mieux mesurer les effets de la tempête sur des usagers qui, heureusement, ne s'inquiètent guère de légiférer et *doctoriser* sur leurs usages. Et qui, par conséquent, témoignent d'une belle indifférence aux législations comme aux revendications. J'ai nommé : l'Académie française et son passéisme bien connu, d'une part, et les idéologues du féminisme à tout crin avec la fièvre de leurs plaidoyers, d'autre part. Les auteure.s rassemblé.e.s sous la férule énergique – on dit la *direction* et cela a un sens ! – d'Éliane Viennot, professeure émérite de littérature française du *xvi^e* siècle, dont la regrettée Anne-Marie Gravaud-Houdebine († 11 octobre 2016), et trois autres collègues (bonheur du genre épïcène qui ne permettra pas ici d'opposer le à la, qui d'ailleurs sont deux !) instruisent ici, à grands frais, un nouveau procès contre ce fantasmagique corps mort qu'est l'Académie française et sa résistance obstinée à la reconnaissance factuelle de la simple existence de la gent féminine et du genre féminin dans la dénomination d'actions génériques ou d'intitulés de fonctions officielles. Rien de très innovant, donc, dans l'objet et le propos puisque le procès est, et ne peut être, qu'à charge. La plaidoirie s'autorise des familiarités d'expression, aidant – croit-on – la charge à se décorseter (« s'y collaient » [p. 47], « rigolards » [p. 54], etc.). Et sous des allures qui se veulent ironiques et percutantes, notamment à travers le filage, un peu laborieux, de la métaphore religieuse, servant de structure à l'ensemble (*Saint-Siège* [pp. 13-64], *Offenses* [pp. 65-78], *Points de doctrine* [pp. 79-104], *Bulles* [pp. 105-122], *Exégèses* [pp. 123-174], *Suppliques* [pp. 175-192], *Chapelet de perles* [pp. 193-196]) se met en place un argumentaire d'humeur. Ainsi qu'une représentation, ou plutôt une mise en scène, conduisant à faire revivre en un peu plus de 200 pages un combat d'arrière-garde dont la seule vertu aurait été de favoriser l'érection d'une « guerre pichrocoline » en véritable « guerre sainte » (p. 11), et de faciliter par conséquent, pour des esprits progressistes s'entend, l'acceptation de la victoire d'un certain féminisme.

L'argumentation laisse apparaître parfois dans le détail des points qui font sourire, comme lorsqu'il est reproché à l'Académie, outre ses défauts bien connus de ne guère « se soucier de remplir le rôle pour lequel l'entretiennent les contribuables » (p. 64